COMMUNE DE MORSBRONN-LES-BAINS

Séance du 13 mai 2026

Sous la présidence de Mme DUDT Lysiane, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 15 **Nombre de conseillers présents** : 11

Membres présents : Mmes BRACONNIER Samantha, CAMACHO-VIEIRA Yolande, GAILLARD Laura, HARTHEISER Caroline, TRESCH Dominique, WIRTH Anne, Mrs, KURTZ Joël, RATZEL Denis, SCHAEFER Marc et WEISSBECKER Jean-Pierre

Membres absents : HEBTING Pascal (procuration à SCHAEFER Marc), HELMER Christine (procuration à BRACONNIER Samantha), METZGER Jérôme (procuration à DUDT Lysiane) et SCHMITT Nathan (procuration à WIRTH Anne)

Laura GAILLARD est nommée secrétaire de séance.

--- oooOooo ---

DCM 2026-27 Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la séance du 8 avril 2026.

DCM 2026-28 Retrait de la délibération n°2026-019 du 08 avril 2026

Madame le Maire expose au Conseil municipal que :

La délibération n° 2026-019 du 08 avril 2026 a été adoptée par le Conseil municipal en vue de créer les commissions communales.

Le représentant de l'État a invité la collectivité à retirer cette délibération par mail en date du 21 avril 2026 pour cause de non-conformité de la commission d'appel d'offre.

En effet, la commune a désigné les membres de la commission d'appel d'offre. Cependant, 4 membres titulaires et 4 membres suppléants ont été désignés, alors que pour une commune de moins de 3 500 habitants, la CAO est composée, en plus du maire, président, de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de retirer la délibération n° 2026-019 du 08 avril 2026 relative à la création des commissions communales.

DCM 2026-029 **Création des Commissions Communales**

Madame le Maire propose de constituer les différentes commissions municipales. Celles-ci sont exclusivement composées de membres du conseil municipal. Elle propose de créer 7 commissions et d'en désigner les membres. Le Maire et les adjoints sont membres de droit de ces commissions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de créer les commissions suivantes :

- **Commission Finances :** DUDT Lysiane, SCHAEFER Marc, WIRTH Anne, CAMACHO-VIEIRA Yolande, GAILLARD Laura, TRESCH Dominique et SCHMITT Nathan

- **Commission Voirie-Bâtiments et projets d'investissement** : DUDT Lysiane, SCHAEFER Marc, WIRTH Anne, HARTHEISER Caroline, HEBTING Pascal, RATZEL Denis, KURTZ Joël et WEISSBECKER Jean-Pierre

- **Commission communication et animation** : DUDT Lysiane, SCHAEFER Marc, WIRTH Anne, GAILLARD Laura, HELMER Christine et SCHMITT Nathan

- **Commission P.L.U.** : DUDT Lysiane, SCHAEFER Marc, WIRTH Anne, METZGER Jérôme et SCHMITT Nathan

- **Commission fleurissement :** DUDT Lysiane, SCHAEFER Marc, WIRTH Anne, BRACONNIER Samantha et TRESCH Dominique

- **Conseil d'école :** DUDT Lysiane, CAMACHO-VIEIRA Yolande, BRACONNIER Samantha, HARTHEISER Caroline et HELMER Christine

- **Association Foncière** : DUDT Lysiane et METZGER Jérôme

Elle propose également de désigner les membres de la Commission Communale Consultative de la Chasse (CCCC), de la Commission Appel d'Offres (CAO) ainsi que les délégués au conseil d'école. Elle précise que le Maire est membre de droit.

- **CCCC :** SCHAEFER Marc (suppléant TRESCH Dominique), METZGER Jérôme (suppléant KURTZ Joël)

- **CAO :** SCHAEFER Marc (suppléant HEBTING Pascal), KURTZ Joël (suppléant HARTHEISER Caroline), et SCHMITT Nathan (suppléant HELMER Christine)

DCM 2026-30 **Acquisition de 10 ordinateurs pour l'école**

Le Maire propose au conseil municipal l'acquisition de 10 ordinateurs pour l'école primaire de Morsbronn-les-Bains.
Plusieurs devis ont été reçus en mairie.

L'achat des ordinateurs est estimé à un montant maximum de 7 000 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
- approuve l'achat de 10 ordinateurs
- charge le Maire de prendre contact avec les entreprises pour l'achat et la mise en place des ordinateurs.

DCM 2026-31 **Convention d'intervention : destruction des nids de guêpes et frelons**

Le Maire informe l'assemblée du projet de convention avec la société Guêpes Frelons d'Alsace pour la destruction des nids de guêpes et frelons.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
- Approuve la convention,
- Autorise le Maire à signer la convention et toutes les pièces s'y rapportant.

DCM 2026-32 **Acceptation d'un don du SIME**

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la dissolution du Syndicat d'Initiative de Morsbronn et Environ en date du 16/05/2026 et de leur décision de faire don à notre commune de la totalité du solde bancaire du syndicat.

Le montant de ce don s'élève à 9 249,83 €, auquel viendront s'ajouter les intérêts courants.

Les membres du SIME souhaitent affecter ce don à l'amélioration du cadre de vie des touristes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide d'accepter ce don,
- Donne délégation à Madame le Maire à l'effet de signer les documents nécessaires.

DCM 2026-33 **Attribution de subvention à CARITAS**

Madame le Maire informe l'assemblée de la réception d'une demande de subvention pour l'association CARITAS. Elle informe que sur la commune de Morsbronn-les-Bains, l'association a aidé 3 familles pour un montant de 829.41 €.
Elle demande à l'assemblée de se prononcer sur l'octroi d'une subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention de 1 000 €.

DCM 2026-34 **Attribution de subvention à l'association « Les oiseaux du Monde »**

Madame le Maire informe l'assemblée de la réception d'une demande de subvention de l'association « Les oiseaux du Monde »

Elle informe que l'association a organisé deux stages durant les vacances scolaires.

Elle demande à l'assemblée de se prononcer sur l'octroi d'une subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 10 voix pour et 1 abstention, décide d'octroyer une subvention de 1 000 € à l'association « Les oiseaux du Monde » sur présentation de justificatifs.